

Procès-verbal de l'assemblée générale IFOR/MIR Suisse du 9 mars 2013, à Bienne

Après les salutations de Pascal Veillon et d'Orla Oeri présentation des personnes présentes, parmi elles deux hommes du Sri Lanka et un homme de Somalie. Les deux co-présidents se sont excusés : Peter Aeberhard est en Éthiopie pour son travail et Georges Kobi à Berlin.

28 personnes se sont excusées. Indirectement, selon Hansuli Gerber, les membres excusés seraient plus nombreux encore. Ceci est réjouissant, puisque cela prouverait que notre association ne leur est pas indifférente.

Au cours d'une minute de silence nous nous sommes souvenus de Dave d'Albert, décédé le 25 janvier 2013. Son engagement pour la paix et le Forum (branche IFOR suisse alémanique) était fort. Il a consacré un livre aux membres de notre mouvement qui ont marqué celui-ci par leur enracinement spirituel. Plus de mille francs de dons ont été versés à IFOR/MIR Suisse lors de son décès, ce dont nous sommes reconnaissants.

1. Ordre du jour – adopté comme proposé.

2. Procès-verbal de l'assemblée général 2012

Les statuts ont été discutés. Il fut décidé qu'on travaillerait selon les nouveaux statuts pendant un an à la suite de quoi il faudrait décider si des changements s'imposent. Une seule question reste ouverte, celle du consensus. HU Gerber préférerait que les statuts restent en l'état et qu'une autre rencontre soit consacrée au consensus. Françoise Pétremand suggère que cette rencontre soit planifiée l'année prochaine à la suite de l'AG. En effet, le consensus concerne avant tout les décisions prises lors de l'AG.

HU Gerber annonce que Dorothee Reutenauer travaille au secrétariat comme volontaire deux jours par semaine. Elle va bientôt s'installer dans le canton de Neuchâtel. Une tâche importante consiste à mettre à jour les listes des membres dans le nouveau système informatique et à organiser la bibliothèque. Fridolin Trüb a fait parvenir un grand nombre de livres et de brochures à Villeret qui doivent être incorporés à la bibliothèque. Notre bibliothèque devrait être mise dans le circuit des bibliothèques suisses cette année.

2. Le PV est accepté.

3. Rapport annuel – il est paru sur la feuille d'information – il n'y a ni questions ni commentaires.

4. Décompte annuel

Le bilan est clos avec un passif de 2'430.-. Paulette Schulé explique que les dons de personnes dépassent en réalité légèrement 15'000. Les cotisations de membres manquantes de 2011 ont été reportées sur 2012, ce qui diminue ce poste.

HU Gerber explique que dans le passé environ 50 % des membres n'ont pas cotisé. Le secrétariat a commencé à lancer des rappels et constaté un résultat positif.

Quant à la contribution au délégué de l'ONU, d'un montant de Fr. 18'276.- (au budget 2013 il est de Fr. 21'000) Paulette Schulé a expliqué: IFOR a un statut consultatif auprès de l'ONU. La fondation en Angleterre exige que le soutien soit organisé par une organisation en Suisse. Nous fonctionnons en quelque sorte comme intermédiaire.

Une question concerne le montant des dépenses et celui des entrées : a-t-il été fixé intentionnellement plus haut pour les dépenses, plus bas pour les entrées ? Explication de P. Schulé : en 2011 Carola Hillmann était encore employée, en 2012, par contre, les dépenses n'étaient pas encore claires. Pour les dons la différence est moins grande. À signaler, le recul des contributions des églises. Ceci a été respecté au budget 2013.

Contribution à IFOR International: au budget 2012 il était prévu de verser Fr. 8'000.-. Dans le passé cette contribution était couverte par l'église cantonale de St. Gall. Mais cette contribution a, elle aussi, été supprimée. Par ailleurs, il s'est avéré que l'année passée nous n'avions pas les moyens de verser cette somme. Comme HU Gerber est président de IFOR international, on a décidé qu'une partie de son temps serait consacré au travail au niveau international.

Pour 2013 une somme de Fr. 5'500.- figure au budget pour IFOR international. Ceci correspond à environ 10% des entrées fixes.

Réponse à une question concernant le cycle de formation): les Fr. 5'268.-, sous entrées, sont les frais de participation des participants. Les honoraires d'Angela Tsering de Fr. 3'738.-, sont soustraits. Le reste est acquis à IFOR/MIR.

Le décompte annuel est accepté avec une grosse majorité. On remercie la comptable et la réviseure de leur travail.

5. Budget 2013

Michel Monod trouve que les Fr. 800.-, prévus pour l'Afrique et le Sri Lanka, très bas. Pascal Veillon fait remarquer que par l'intermédiaire de nos cotisations à IFOR international nous participons aussi à ces projets.

Orla Oeri pense que si les contributions sont basses, il faut les mesurer à nos moyens.

Après discussion et l'argument de soutenir aussi des programmes en Colombie et d'autres pays - parce que SERPAJ également fait du travail de solidarité – la contribution est augmentée à Fr. 1'200.- par 13 voix en faveur de cette proposition.

Le comité doit décider comment répartir cet argent. HU Gerber souligne que selon une décision du comité les dons en faveur d'un projet déterminé sont acheminés en fonction de ce qui est précisé sur le bulletin de versement.

Une discussion approfondie porte sur les Fr. 7'000.- provisoirement prévus pour le projet des droits humains au Tibet. IFOR, qui est accrédité auprès de l'ONU en tant qu'ONG, peut faire entendre son avis sur le Tibet. Jonathan Sisson, qui au cours de l'après-midi parlera de son travail, propose de soutenir ce projet avec Fr. 7000.-. HU Gerber considère que c'est une tâche importante que nous pouvons remplir. Le vote sur la décision est reporté à la fin du discours de Jonathan Sisson.

Le budget, y compris l'augmentation à Fr. 1'200.- pour les projets à l'étranger (et pour le moment sans les Fr. 7000.- pour le Tibet) est accepté par 13 voix pour, zéro voix contre, et 4 abstentions.

L'après-midi, à la suite du discours de Jonathan Sisson le poste de Fr. 7000.- est accepté à l'unanimité. Hansuli souligne que ce poste aura besoin de dons supplémentaires, car on pourra seulement déboursé dans la mesure de dons destinés à ce projet. Jonathan Sisson montre l'exemple en disant qu'il versera au-delà du soutien pour le MIR.

7. Divers

Pjotr Haggengos parle de son voyage avec SERPAJ en Colombie et d'IFOR USA, qui est très autonome et influent en Amérique Latine. La raison pour laquelle SERPAJ n'est pas jusqu'ici une branche d'IFOR serait due au désordre d'IFOR et aux divergences culturelles. Les USA souhaitent impliquer davantage les Européens dans leurs projets latino-américains. En Suisse il existe un petit groupe qui ramasse Fr. 3'000 par an et organise une à deux manifestations par an. Ueli Wildberger annonce qu'il est prévu d'inviter les membres IFOR de la région de Zürich à une conférence de Pjotr sur son voyage en Colombie. Ce pourrait être le début de ces réunions régionales que plusieurs personnes souhaitent.

Fin de la partie officielle suivie d'un déjeuner.

De brefs rapports d'activité sont donnés par Michel Monod, Ueli Wildberger, Karl Brunner

Suit la contribution Jonathan Sisson au sujet tu TCHR et sur le "Travail sur le passé" (Dealing with the Past)